



Compte rendu du CSASD des Hautes-Pyrénées du 14 mars 2023

Présents :

Administration : Mme MIQUEL-VAL (DASEN), Mme GONCET (SG DSDEN), Mmes BEAU, MELI, VALENTIN (DEOS)

Représentants des personnels : Frédéric FOCH, Gaël LE MAB (FNEC FP-FO), FSU (4), SGEN CFDT (2), UNSA (2), CGT(1)

Déclarations des organisations syndicales (CFDT, FSU, UNSA, CGT, FO)

Déclaration liminaire de la FNEC FP FO

Madame l'Inspectrice d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

Ce CSA se tient en pleine bataille contre la réforme des retraites. Depuis le 19 janvier, à sept reprises déjà, des millions de personnes ont manifesté pour le retrait de la réforme Macron-Borne qui prévoit notamment un report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans, un allongement de la durée de cotisation nécessaire pour bénéficier d'une retraite à taux plein et la liquidation des régimes spéciaux. Des manifestants, salariés du public et du privé, avec leurs organisations syndicales, la population et les jeunes qui s'organisent dans leurs lycées et universités, et rejoignent les cortèges interprofessionnels !

Nos collègues sont confrontés comme tous les français à une inflation record : prix du carburant et de l'énergie, prix des denrées alimentaires... Ils subissent le gel du point d'indice, dont la misérable hausse de 3,5 % ne suffit pas à compenser l'inflation et le gouvernement leur annonce qu'ils vont devoir travailler deux ans de plus ! Quand dans le même temps les entreprises françaises du CAC 40, qui ont bénéficié d'aides publiques sans contrepartie en application de la règle du « quoi qu'il en coûte », annoncent des bénéfices records et des dividendes en hausse. Total Energies par exemple avec 36,2 milliards d'euros a doublé ses bénéfices en 1 an. Est-ce bien sérieux ? De la même manière, le budget de l'armée vient d'être augmenté de 413 milliards, une somme bien supérieure à un quelconque déficit du système de retraites annoncé ! Les collègues ne sont pas dupes, à l'image de la population qui à 70% rejette cette réforme.

Le gouvernement, de plus en plus isolé et fébrile, s'entête à maintenir sa réforme et poursuit son offensive contre les statuts, les salaires, les services publics. La FNEC-FP-FO se félicite une nouvelle fois du front uni des syndicats qui revendiquent d'une seule voix le retrait du projet Macron-Borne. « Non au recul de l'âge de départ à la retraite, non à l'allongement de la durée de cotisation et maintien de tous les régimes spéciaux dont le Code des pensions ».

La quasi-totalité des agents devraient travailler plus longtemps et voir leurs pensions déjà trop faibles une nouvelle fois amputées. Nos collègues n'acceptent pas d'être contraints de travailler jusqu'à 64 ans dans des conditions toujours plus difficiles : sureffectifs, suppression de postes,

réformes incessantes (inclusion systématique, PPCR, évaluations d'établissements, réforme du lycée, du baccalauréat, Parcoursup, réforme de la voie professionnelle, etc...). Ils n'acceptent pas l'augmentation de la durée de cotisation nécessaire pour bénéficier d'une retraite à taux plein. Ils craignent que l'annonce de la suppression des régimes spéciaux soit le prélude à une future remise en cause de notre régime, le Code des pensions civiles et militaires, et ont bien en tête le retour du projet Macron de régime universel avec l'amendement n° 1961 voté le 10 février 2023.

Le pouvoir d'achat des personnels s'effondre, et malgré les promesses du candidat Macron d'une augmentation de 10 % de la rémunération des enseignants, le ministre Ndiaye refuse obstinément d'augmenter de manière inconditionnelle leur salaire, avec son « Pacte », il entend conditionner le versement de primes à des missions supplémentaires ! Non seulement le gouvernement entend nous faire travailler deux ans de plus, mais en même temps, le ministre voudrait nous contraindre à accepter de travailler plus pour perdre moins. Pour les collègues, c'est insupportable ! La FNEC-FP-FO appelle donc l'ensemble des personnels à poursuivre la mobilisation, par la grève, y compris pendant le baccalauréat, afin de faire reculer le gouvernement sur sa « réforme » des retraites et ouvrir la voie à la satisfaction de toutes les revendications !

Nous sommes réunis aujourd'hui pour examiner les conditions de la rentrée scolaire 2023 marquée par l'annonce de la suppression de l'enseignement de la technologie en sixième sans aucune concertation préalable, sans aucun fondement pédagogique, ni aucun texte réglementaire sur lequel s'appuyer. Les effets délétères de cette annonce se traduisent par la suppression de 5 postes en technologie dans notre département et la transformation de 15 postes en postes à complément de service sans parler des dégâts humains pour les collègues impliqués dans des projets qui voient leur travail anéanti brutalement. Il manque des professeurs de technologie, c'est un fait. Mais à qui la faute ? Cette décision du ministre est en réalité une manière bien cynique de résoudre le problème du recrutement de professeurs de technologie, conséquence des politiques successives avec le gel quasi-ininterrompu du point d'indice depuis 20 ans, la mastérisation des concours et pour la technologie plus particulièrement la suppression du CAPET. S'il n'y a pas assez de professeurs de technologie, c'est de la faute du gouvernement ! Et si le ministre peut supprimer l'enseignement d'une discipline d'un trait de plume, les collègues peuvent légitimement se demander : après la technologie, à qui le tour ?

La FNEC-FP FO revendique le maintien de l'enseignement de la technologie en sixième.

Sur le plan des conditions de travail, on constate que malheureusement la situation ne devrait pas s'améliorer avec une augmentation du nombre d'élèves par classe au collège (25,7 à 26,7) jusqu'à plus de 28 dans certains établissements tarbais. En ce qui concerne les classes ULIS, accueillent-elles 10 élèves par dispositif comme le préconisent les textes ?

Pour les lycées généraux, technologiques et professionnels, les dotations globales ne sont pas à la mesure de l'augmentation des effectifs dans lesquels n'apparaissent pas les apprentis qui pourtant sont de plus en plus nombreux dans les classes avec la pression pour le développement de la formation par apprentissage.

Les classes de terminale à 36 élèves ne permettent pas d'étudier dans des conditions décentes pour préparer des épreuves d'évaluation et d'orientation de plus en plus stressantes.

On constate également un taux toujours très élevé d'HSA, conséquence du décret permettant d'imposer une deuxième heure supplémentaire aux collègues.

La FNEC-FP-FO revendique l'abrogation de ce décret ainsi que le recrutement de personnels sous statut en nombre suffisant pour permettre d'alléger les effectifs par classe et garantir de meilleures conditions de travail aux élèves comme aux personnels.

Enfin, alors que le mouvement intra académique commence demain, notre organisation ne peut que déplorer la prolifération des postes à profil, pas toujours justifiés, qui viennent rendre le mouvement encore plus difficile et opaque.

La FNEC-FP FO dénonce la multiplication des postes à profil et revendique l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique qui a évincé les CAPA des opérations de mutation.

Informations données par l'administration :

- Démographie Académie Toulouse : +1274 élèves attendus à la RS 2023
- Hausse en LGT et LP, baisse en post-bac, stabilité en collèges
- Hautes-Pyrénées : démographie en hausse +33 élèves (+0,2%)
- Taux d'encadrement 65 H/E dans le 65 : 1,559 (2021) ; 1,573 (2022)
- Evolution du budget académique : +50 ETP dont 25 fléchés remplacement.

Mesures présentées par l'administration :

- **Créations :**

- LGT Marie Curie : 1 Anglais
- LP Jean Dupuy : 1 Eco GE GA
- LP Reffye : 1 Maths sciences
- CLG Victor Hugo : 1 Hist-Géo, 1SPEA Lettres modernes, 1 Maths
- CLG Paul Eluard : 1 SEGPA option F

NB : un poste portugais au LGT Marie Curie était initialement envisagé par l'administration, mais proposition finalement retirée.

- **Transformations :**

- CLG René Billières Argelès-Gazost : 1 lettres classiques en lettres modernes
- LP PMF Vic-en-Bigorre : 1 Eco. Gestion GA en Eco. Gestion logistique

- **Suppressions (en jaune les mesures de carte scolaire) :**

- LGT Th. Gautier : 1 arabe (PV)
- LP l'Arrouza Lourdes : 1 arts appliqués (MCS)
- CLG Massey : 1 éducation musicale (PV)
- CLG PMF Vic : 1 espagnol (MCS)
- CLG Victor Hugo : 1 lettres classiques (MCS)
- CLG PMF Vic : 1 lettres modernes (PV)
- CLG Massey : 1 lettres modernes (MCS)

- LGT Sarsan Lourdes : 1 maths (PV)
 - LGT Th. Gautier : 1 maths (PV)
 - CLG Desaix : 1 maths (MCS)
 - LGT Jean Dupuy : 1 SII Ing Co (PV)
 - CLG B. Odin Bagnères : 1 technologie (PV)
 - CLG Maubourguet : 1 technologie (PV)
 - CLG Paul Eluard : 1 technologie (PV)
 - CLG Pyrénées : 1 technologie (PV)
 - CLG Desaix : 1 technologie (MCS)
 - CGL Sarsan Lourdes : 1 hist-géo (PV)
- **Neutralisation :**
 - CLG Beaulieu St-Laurent-de-Neste : 1 technologie (PV)

A noter : CLG de Maubourguet +4h dans le cadre du TER pour interventions auprès des CM1-CM2 (1h éducation musicale, 3h anglais).

Vote des organisations syndicales :

Contre, à l'unanimité.